

## Projet d'architecture 5.11 : UN - Urban Nature

### Titulaires

Mar Nadia CASABELLA ALVAREZ (Coordonnateur) et Axel FISHER

### Mnémonique du cours

PROJ-P5311

### Crédits ECTS

20 crédits

### Langue(s) d'enseignement

Anglais et Français

### Période du cours

1e et 2e quadrimestre

### Campus

Solbosch et Flagey

## Contenu du cours

L'unité d'enseignement **UN - Urban Nature** est un "atelier vertical" de **Projet d'architecture** ouvert aux étudiant-es de **Bachelier "poursuite de cursus"** (voir la fiche de cours dédiée: **3.11**), **Master 1** (voir la fiche de cours dédiée: **4.11**) et **Master 2** (voir la fiche de cours dédiée: **5.11**).

**UN - Urban Nature** mise sur une reconfiguration entre urbanisation et nature, entre humains et non-humains dans la manière d'habiter la Terre.

La modernité, fondée sur un « grand partage » entre humains et la terre animée, a établi une mise à distance entre habitat humain et nature, manifeste dans l'organisation des villes autant que des campagnes et qui pourrait aujourd'hui avoir perdu sa raison d'être.

Plus que l'application d'outils et de solutions connus, **UN - Urban Nature** se propose comme espace d'une « exploration holistique imparfaite d'un problème holistique qui nous dépasse », afin d'apprendre à imaginer une approche à l'architecture et à l'urbanisme susceptible d'intégrer un glissement de paradigme.

La majorité de la population mondiale vit aujourd'hui "en ville". Les villes sont à juste titre considérées comme un environnement construit et artificiel, qui semble souvent coupé de la nature. Cependant, peu de villes échappent aux conditions extrêmes que la nature leur impose, qu'il s'agisse de tempêtes de poussière à Dubaï, de neige à New York ou d'inondations à Paris. La nature s'immisce dans les villes et s'y adapte, profitant des opportunités qui lui sont offertes et cherchant de nouvelles possibilités de se reproduire. À leur tour, les villes modifient les systèmes naturels et la biogéochimie de leur environnement. L'ampleur de cette modification de la nature s'est accrue accélérée au cours des cinquante dernières années. Alors qu'à l'origine les villes dépendaient de leur environnement immédiat pour se nourrir et s'approvisionner, elles dépendent aujourd'hui de territoires et de réseaux de plus en plus étendus pour satisfaire leurs besoins métaboliques. 60% de la population mondiale vivant "en ville"

dépend des arrières-pays ruraux pour 80 à 90 % de ses besoins matériels et énergétiques.

Ainsi, la "ville" ne s'oppose pas tant à la nature qu'elle y est imbriquée.

Que faire alors de l'opposition séculaire qui définissait les villes comme l'environnement artificiel par excellence, dont la nature (ses aléas, ses dangers, ...) est exclue ?

Que faire de la dichotomie ville/campagne dès lors que la survie des villes dépend de territoires de plus en plus vastes et éloignés, reliés par des chaînes d'approvisionnement complexes et proliférant à l'infini : peut-on encore qualifier ces territoires de "ruraux", au sens traditionnel d'un territoire subordonné, en retard sur le plan du progrès et fondamentalement sous-théorisé par les architectes ?

La notion de "rural" conserve-t-elle encore une quelconque validité pour appréhender la réalité de ces territoires excentrés, hantés par leur passé et secoués par les dynamiques contemporaines d'interconnexion mondiale ?

**UN - Urban Nature** participe au projet **NeRu (newruralities.eu [https://newruralities.eu])**, un partenariat de coopération Erasmus+ (2022-25) entre 6 équipes d'enseignant-es et leurs étudiant-es d'autant d'universités européennes: *ULB*, *Politecnico di Torino* (Italie), *Universidad da Coruña* (Espagne), *Universidade do Minho* (Portugal), *Universitet Po Arhitektura Stroitelstvo I Geodezija of Sofia* (Bulgarie), ainsi que *ETH Zürich* (Suisse).

NeRu s'attache à reconceptualiser les territoires ruraux au-delà de l'opposition villes-campagnes, retenue comme l'une des causes de l'actuelle crise climatique, et ce afin d'enrichir les programmes de formation des architectes et urbanistes.

Cette année académique 2023-24, l'unité **UN - Urban Nature** part de l'hypothèse que les territoires ruraux sont constitués d'une couche pré-moderne et pré-industrielle qui persiste sous la forme de GHOSTS/SPECTRES : vestiges, traces et signes de modes de vie passés encore manifestes dans le présent. Au fur et à mesure que les humains remodelent le paysage, ils oublient ce qui s'y trouvait auparavant : nos paysages nouvellement façonnés sur base des ruines des paysages précédents deviennent la nouvelle réalité. Pour y voir plus clair, nous devons (ré)apprendre à identifier et à localiser ces spectres qui renvoient vers le passé, signalent notre oubli et fournissent un substrat à partir duquel actualiser notre présent.

Notre lieu d'exploration est la plaine côtière située entre Zeebrugge (B) et Breskens (NL), et qui s'étend à l'intérieur des terres jusqu'à Bruges (B), Damme (B), Oostburg (NL) et Schoondijke (NL). Il y a environ trois mille ans, cette région était régie par des processus géologiques naturels, tels que les vagues de tempêtes et le flux et le reflux d'une mer agitée. La plaine côtière actuelle est le résultat d'une combinaison d'interventions anthropiques qui ont commencé il y a plus de mille ans, et de mouvements de marée à long terme qui ont déposé des sédiments, érodé et modifié le niveau de la mer. C'est donc un paysage de négociation permanente qui s'est formé et dont,

encore au 16<sup>e</sup> siècle, il était possible d'observer des parties disparaître sous la mer. Aujourd'hui, c'est un lieu traversé par un réseau dense d'infrastructures visant à contrôler tous les risques

possibles, qui sera comparé à d'autres sites côtiers dans le cadre du projet NeRu ([newruralities.eu](https://newruralities.eu) [<https://newruralities.eu>]).

Page dédiée sur le site web de la Faculté d'architecture La Cambre Horta: <https://archi.ulb.be/un-urban-nature>

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

**UN – Urban Nature** participe du perfectionnement des acquis d'apprentissage spécifiques attendus au sein des cours de Projet d'architecture.

A minima, les acquis attendus pour les étudiant-es de Master en Architecture sont ceux supposés déjà acquis en fin de cycle Bachelier en Architecture, tels que repris dans la grille d'évaluation des "jurys BA3" (voir fichier téléchargeable ci-dessous) :

- > Dimensionnement spatial
- > Composition architecturale
- > Usages
- > Échelles
- > Matière
- > Oral
- > Représentation

En sus de ces acquis minimaux, les étudiant-es Master en Architecture développeront autonomie et capacité de synthèse avancées, maîtrise critique du ou des problèmes abordés, créativité et originalité, démontrant ainsi leur susceptibilité à s'insérer dans le milieu professionnel après l'obtention de leur diplôme.

Les étudiant-es M.Arch-2 seront invité-es à concentrer leurs travaux sur le thème des "**lignes de forces**" et des "**figures**" du grand paysage et du territoire.

## Pré-requis et co-requis

### Connaissances et compétences pré-requises

#### Pré-requis

[[span]]

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'unité **UN – Urban Nature** adopte un dispositif pédagogique d' "atelier de projet", c'est-à-dire de séances bi-hebdomadaires alternativement dédiées à des communications structurées par les enseignant-es, à des contributions d'invité-es externes, à des visites de site ou d'exposition, à des exercices brefs bien définis (séminaire de lecture, "loge" de production d'un produit bien défini au préalable, ...), discussion collectives, de séances de travail individuel et/ou de groupe, à des séances de "correction" des travaux des étudiant-es, ainsi qu'à des participations à des événements culturels hors de l'horaire assigné aux séances de cours (conférences, ...).

Des travaux plus précis faisant l'objet d'évaluation "formatives" sont également proposés; leur objet, modalités, et échéances sont communiqués par les enseignant-es en séance.

La présentation de ces travaux face aux enseignant-es et autres étudiant-es fait l'objet d'évaluations constructives.

L'ensemble de ces activités contribue, in fine, à la production d'une proposition de transformation spatiale.

## Contribution au profil d'enseignement

L'unité **UN – Urban Nature** contribue au **Profil d'enseignement "Master en architecture"** [<https://sam-docs.ulb.ac.be/referentiels/202021/P/M-ARCHS.pdf>] dans la mesure où il vise principalement la production d'un ou plusieurs projets d'architecture concrets.

Les projets produits au sein de l'unité **UN – Urban Nature** seront l'occasion de vérifier la capacité des Masters en Architecture de synthétiser les acquis suivants :

[[span]]

## Références, bibliographie et lectures recommandées

[[span]]

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Flagey et Solbosch

### Contact(s)

- > Q1: Écrire un mail à Nadia Casabella ET François Vliebergh
- > Q2: Écrire un mail à Nadia Casabella ET Axel Fisher

## Méthode(s) d'évaluation

Projet

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Deux modes d'évaluation sont prévus :

- <sup>1</sup> Une **évaluation "formative" continue** portant sur le travail fourni par l'étudiant-e (avec remises intermédiaires, aux dates convenues, de l'état d'avancement des recherches, et projets de groupe et individuels) et sa participation active et engagée durant les séances d'atelier. Ces évaluations formatives seront communiquées à l'étudiant-e tout au long de l'année, à l'issue des moments-clé, avec une synthèse de celles-ci à l'issue du premier quadrimestre. Ces notes permettront aux étudiant-es de se "situer" au cours de chaque quadrimestre et de l'année. Les enseignant-es se réservent le droit de surévaluer ou sous-évaluer les notes formatives pour des raisons pédagogiques, principalement pour motiver les étudiant-es.
- <sup>2</sup> Des **évaluations "certificatives"** à l'issue de chacun des quadrimestres.

Lors de certains de ces moments d'évaluation, les enseignant-es constituent un "**jury (d'atelier)**", composé de personnalités invité-es (autres enseignant-es de la formation, figures du monde professionnel, représentant-es d'administrations publiques, responsables politiques, ...). Les étudiant-es présenteront leurs travaux à ce jury, qui les évaluera. Ce **jury** est distinct du **jury**

**de délibération**, composé lui uniquement d'enseignant-es de la faculté, et s'exprimant sur l'ensemble du parcours annuel et de cycle des étudiant-es. Le "**jury (d'atelier)**" vise à confronter l'étudiant-e à l'appréciation de ses futur-es pairs et client-es, et à objectiver l'acquisition et la pertinence professionnelle et sociétale des acquis d'apprentissage.

Les travaux des étudiant-es de B.Arch-3 et de M.Arch-2 (années diplômantes) devront par ailleurs répondre aux critères d'évaluation communs aux ateliers de projet d'architecture de la faculté.

[[table]]

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Les évaluation "formatives" ne contribuent pas à la construction de la note. Elles ne peuvent en aucun cas être considérée comme un indicateur incontestable de la note finale.

La note de l'UE est construite exclusivement sur les **évaluations "certificatives"**, qui considéreront la progression et la capacité de synthèse des acquis d'apprentissage des étudiant-es.

Les évaluations certificatives sont pondérées comme suit :

[[span]]

La note de l'Unité d'Enseignement UN – Urban Nature sera la moyenne arithmétique pondérée de ces notes certificatives.

[[span]]

Les **compétences comportementales** sont – outre la régularité, la participation, la progression, le respect des échéances et des instructions, le soin et l'attitude constructive et respectueuse du collectif – parmi celles visées par le **Profil d'enseignement du Master en Architecture de l'ULB** [<https://sam-docs.ulb.ac.be/referentiels/202021/P/M-ARCHS.pdf>] :

[[span]]

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Anglais

### Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Français, Italien, Espagnol et Galicien

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

MA-ARCH | **Master en architecture** | finalité Spécialisée/bloc 2

